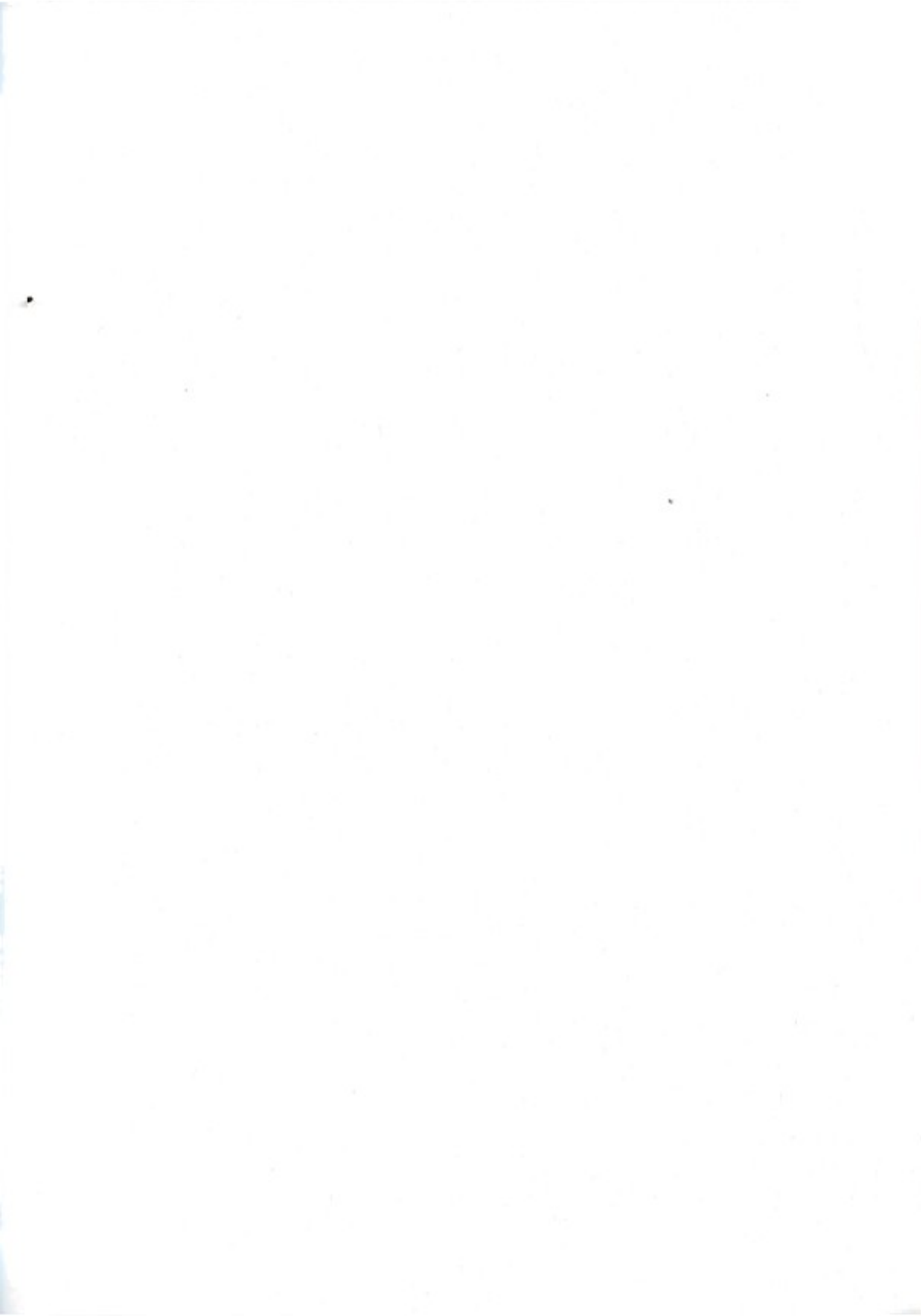


BROUT - VERNET

1989



informations communales



le mot du maire



Je viens tout d'abord vous remercier d'avoir accordé votre confiance à celles et à ceux que vous avez choisis les 12 et 19 mars derniers, comme conseillers municipaux pour administrer votre commune.

Je souhaite que nous formions une équipe unie ayant un seul objectif : le développement de la commune. C'est donc avec joie et émotion que je viens vous présenter notre premier bulletin municipal.

Si vous le voulez bien je voudrais faire le point des réalisations récentes les plus importantes, puis je vous présenterais les projets du conseil municipal.

En juillet, quelques mois après notre installation, nous avons eu le plaisir de procéder à l'inauguration de deux grandes réalisations, mises en oeuvre par la municipalité précédente, à savoir : un terrain de sport, route de Saint-Didier, avec vestiaires et sanitaires entièrement équipés et, une zone artisanale, en bordure de la RN 9 où, à notre grande satisfaction, trois artisans de la région vont s'implanter dès les premiers mois de 1990. Souhaitons que beaucoup d'autres viennent les rejoindre permettant d'accroître notre tissu artisanal et commercial local, seule survie pour une commune rurale. Vous trouverez d'ailleurs, insérée à ce bulletin, une plaquette se rapportant à la situation de cette zone qui pourra vous permettre, éventuellement, de la faire connaître autour de vous.

Quant à nos projets de réalisations pour ce nouveau mandat ils se situent dans différents domaines tels que :

la création d'un nouveau cimetière

l'assainissement : poursuivre la mise en place du réseau d'assainissement dans le bourg avec busage des fossés et pose de bordures de trottoirs.

des logements locatifs : devant la demande considérable de locatif, il faut envisager la création de logements sous diverses formules.

la voirie : poursuivre l'effort d'entretien de la voirie, chemins ruraux et communaux, procéder à l'embellissement du bourg par des aménagements divers.

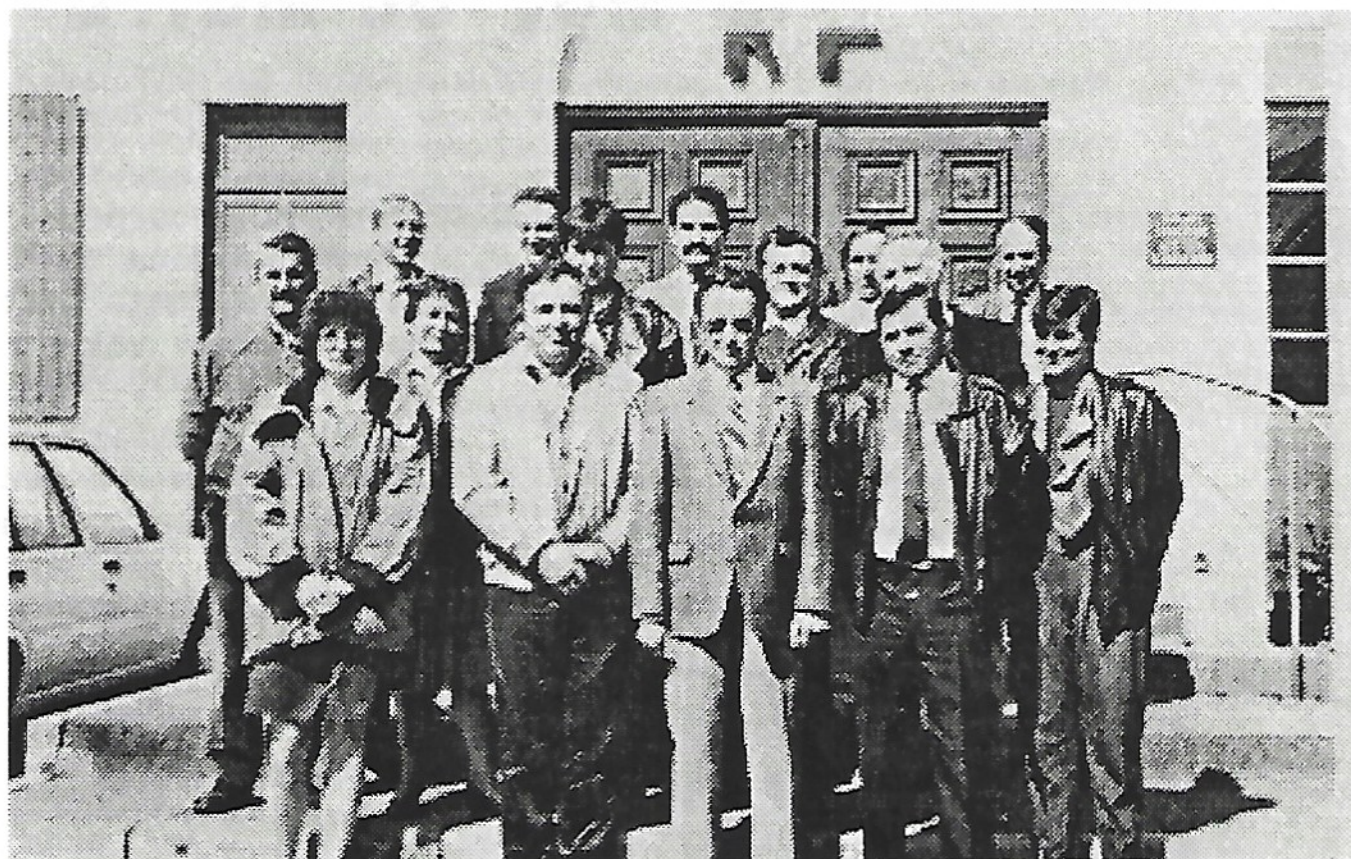
les bâtiments : continuer l'entretien des bâtiments communaux ainsi que mettre à l'étude un projet de rénovation de l'ancienne poste.

Nous veillerons à ce que ces investissements n'aient pas de répercussions trop importantes sur nos taxes locales.

Avant de donner la parole à nos sociétés pour leur permettre de faire connaître leurs activités je terminerai en vous exprimant des vœux d'amitié, sans laquelle la vie communale ne serait que solitude, mais aussi des vœux de bonheur, de paix et de santé pour vous et les vôtres.

H. CHASSAING

le conseil municipal



MAIRE : Hubert CHASSAING

1er ADJOINT : Louis JAFFUEL

2ème ADJOINT : Roger LAURENT

Conseillers Municipaux

Jean-François GLOMET
Danielle JAMES
Bernard HEVIN
Michel QUILLERET
Michel VIDAL
Jean-Claude DILON

Bernard DEVOUCOUX du BUYSSON
Françoise DESTEMBERG
Laurent Louis STELLINI
Michel CHARLOT
Jean GAUDON
Danielle STELLINI

Les COMMISSIONS

Finances : H. CHASSAING, L. JAFFUEL, R. LAURENT, F. DESTEMBERG, D. STELLINI
D. JAMES, B. DEVOUCOUX du BUYSSON, B. HEVIN

Voirie : Responsable R. LAURENT, M. VIDAL, B. HEVIN, J. GAUDON, M. QUILLERET
M. CHARLOT

Bâtiments : Responsable R. LAURENT, J. DILON, M. CHARLOT, M. VIDAL,
L. STELLINI, J. GAUDON

Sports, Jeunesse et Fêtes : Responsable M. CHARLOT (pour Sports, Jeunesse)
B. DEVOUCOUX du BUYSSON, M. QUILLERET, L. STELLINI, J. GAUDON, D. JAMES
Responsable fêtes : L. STELLINI

C. C. A. S. : H. CHASSAING, président
D. JAMES; M. VIDAL, J-F. GLOMET

INFORMATION : Responsable J. GLOMET, L. STELLINI, J-C. DILON, M. QUILLERET,
D. STELLINI

ACTION ECONOMIQUE : Responsable H. CHASSAING, Délégué B. DEVOUCOUX du
BUYSSON, L. JAFFUEL, R. LAURENT, B. HEVIN, J-C. DILON, L. STELLINI,
F. DESTEMBERG

Les DELEGATIONS

SYNDICAT DE CYLINDRAGE : L. JAFFUEL, R. LAURENT

SIAEP SIOULE & BOUBLE : J-C. DILON, M. VIDAL

SIEGA : J. GAUDON, L. STELLINI

SIAFA : B. HEVIN, R. LAURENT

SICTOM : B. DEVOUCOUX du BUYSSON, J-C. DILON

S.A.T. Val de Sioule : F. DESTEMBERG, B. DEVOUCOUX du BUYSSON

PORTES OCCITANES : D. STELLINI? D. JAMES

TRANSPORTS SCOLAIRES : M. QUILLERET, M. CHARIOT

CENTRE SOCIAL : D. JAMES

CONSEIL D'ECOLE : H. CHASSAING, L. STELLINI

COMITE DES FETES : J. GAUDON, L. STELLINI

COMITE NATIONAL ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL : H. CHASSAING
L. JAFFUEL

ASSOCIATION DES MAIRES : H. CHASSAING

subventions

CENTRE SOCIAL	2 400
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE	1 722
BROUT-VERNET SPORTIF	1 700
ASSOCIATION DONNEURS SANG	300
BOULE AMICALE	400
SOCIETE DE MUSIQUE	900
SOCIETE DE CHASSE	300
COMITE DES FETES	400
MUTILES DU TRAVAIL	150
GROUPE DANSONS GAI	400
CLUB DES AINES	400
COMITE EXPANSION ECONOMIQUE	200
OFFICE BOURBONNAIS DU TOURISME	80
C. A. T. M.	250
AMICALE LAÏQUE	400
ASSOCIATION PARALYSES FRANCE	300
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE SECOURISME	200
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	1 000
CHAMBRE DES METIERS	600
TENNIS CLUB	300
CLUB INFORMATIQUE	400
SYNDICAT PORTES OCCITANES	524
AMICLAE LAÏQUE (arbre Noël)	600

finances

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
<u>Chap.</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>	<u>Chap.</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
60	- Denrées et fournitures	99 550	70	- Produits de l'exploitation	125 913
61	- Frais de personnel	717 100	71	- Produits domaniaux	54 251
62	- Impôts et taxes	8 200	72	- Produits financiers	1 279
63	- Travaux et services	234 619	73	- Recouvrements et subventions	71 165
64	- Participations et contingents	498 858	74	- Dotations Etat	885 233
65	- Allocations subventions	15 776	75	- Impôts indirects	34 021
66	- Frais de gestion	141 122	76	- Impôts directs	58 256
67	- Frais financiers	268 911	77	- Contributions directes	965 979
69	- Charges exceptionnelles	160	82	- Produits antérieurs	102 515
83	- Prélèvement pour investissements	276 590			
	Dotations aux provisions	37 726			
		2 298 612			2 298 612

SECTION d'INVESTISSEMENT

<u>Chap.</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>	<u>Chap.</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
06	- Déficit reporté	638 793	1053	- Subventions	861 026
136	- Subvention collèges	8 053	115	- Prélèvement sur recettes fonction.	276 590
16	- Remboursement emprunts	229 633	1431	- D. G. E.	150 000
21	- Acquisitions	95 365	1421	- T. V. A.	81 853
232	- Travaux bâtiments	58 170	16	- Produit emprunts	220 000
233	- Travaux voirie	334 827	21	- Aliénations terrains	94 000
235	- Autres travaux	273 628			
		1 683 469			1 683 469

voirie et batiments

TRAVAUX REALISES EN 1989

VOIRIE RURALE

Il a été procédé à la réfection du chemin de la côte rôtie pour un montant de 120 107 Frs, les travaux ont été réalisés par le Syndicat de voirie, ces travaux sont subventionnés à 30 % par le Conseil Général.

VOIRIE COMMUNALE

Des travaux ont été réalisés sur l'allée des Chaînes, à l'Anglard et sur le chemin de la Croix-Boutet. Ces travaux sont évalués à un montant de 144 000 Francs et bénéficient d'une subvention du Conseil Général au taux de 25 %.

- * - * - * -

BATIMENTS :

Eglise - La grande porte intérieure de l'entrée a été remplacée pour une dépense de 5 200 Francs.

Place de la Mairie - Il a été procédé à la réfection du mur de la place de la Mairie, côté boulangerie, les pierres ont été laissées apparentes pour conserver le style initial. Ces travaux se sont élevés à 49 350 Francs et une subvention de 10 402 Frs a été versée par le Conseil Général.

Afin de préserver la propreté de ce mur il a été décidé de ne plus y autoriser l'affichage. Des panneaux en bois seront donc installés prochainement à l'opposé de la place pour un montant de 6 050 Frs.

Ecoles - Les peintures des menuiseries extérieures de l'école seront réalisées. Les volets de la salle audiovisuelle ont été repeints par le personnel communal.

Secrétariat de Mairie - Il va être procédé à la réfection du secrétariat et au remplacement du mobilier par un mobilier plus fonctionnel.

- * - * - * -

AUTRES TRAVAUX :

Terrain de sport - La construction des vestiaires sanitaires a été achevée, l'aménagement des abords est en cours, les travaux effectués en 1989 s'élèvent à la somme de 200 947 Francs.

Zone artisanale : Il a été nécessaire d'effectuer des travaux de drainage pour un montant de 6 000 Francs.

marianne

A l'occasion du bicentenaire de la création des Municipalités, le Préfet de l'Allier a organisé, courant novembre, une exposition de la plupart des Mariannes de l'Allier, à l'Hôtel de la Préfecture.

Notre Marianne a donc quitté son piedestal de la salle de la Mairie pour rejoindre ses "consoeurs" pour quelques jours.

Voci le texte du décret de l'Assemblée Nationale du 12 novembre 1789 installant les Municipalités.

L'Assemblée Nationale a décrété, le 12 Novembre dernier, qu'il y aura une Municipalité dans chaque Ville, Bourg, Paroisse ou Communauté de campagne.



La Marianne de BROUT-VERNET

LETTRES-PATENTES DU ROI,

Sur la Constitution des Municipalités.

Données à Paris au mois de décembre 1789.

Louis, par la grace de Dieu, &c.

Décret du 14 décembre 1789.

L'Assemblée Nationale a décrété ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Les municipalités actuellement subsistantes en chaque ville, bourg, paroisse ou communauté, sous le titre d'hôtels-de-ville, mairies, échevinats, consuls, & généralement sous quelque titre & qualification que ce soit, sont supprimées & abolies; & cependant les officiers municipaux actuellement en exercice continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés.

I I.

Les officiers & membres des municipalités actuelles seront remplacés par voie d'élection.

I I I.

Les droits de présentation, nomination ou confirmation, & les droits de présidence ou de présence aux assemblées municipales, prétendus ou exercés comme attachés à la possession de certaines terres, aux fonctions de commandans de province ou de ville, aux évêchés ou archevêchés, & généralement à tel autre titre que ce puisse être, sont abolis.

I V.

Le chef de tout corps municipal portera le nom de Maire.

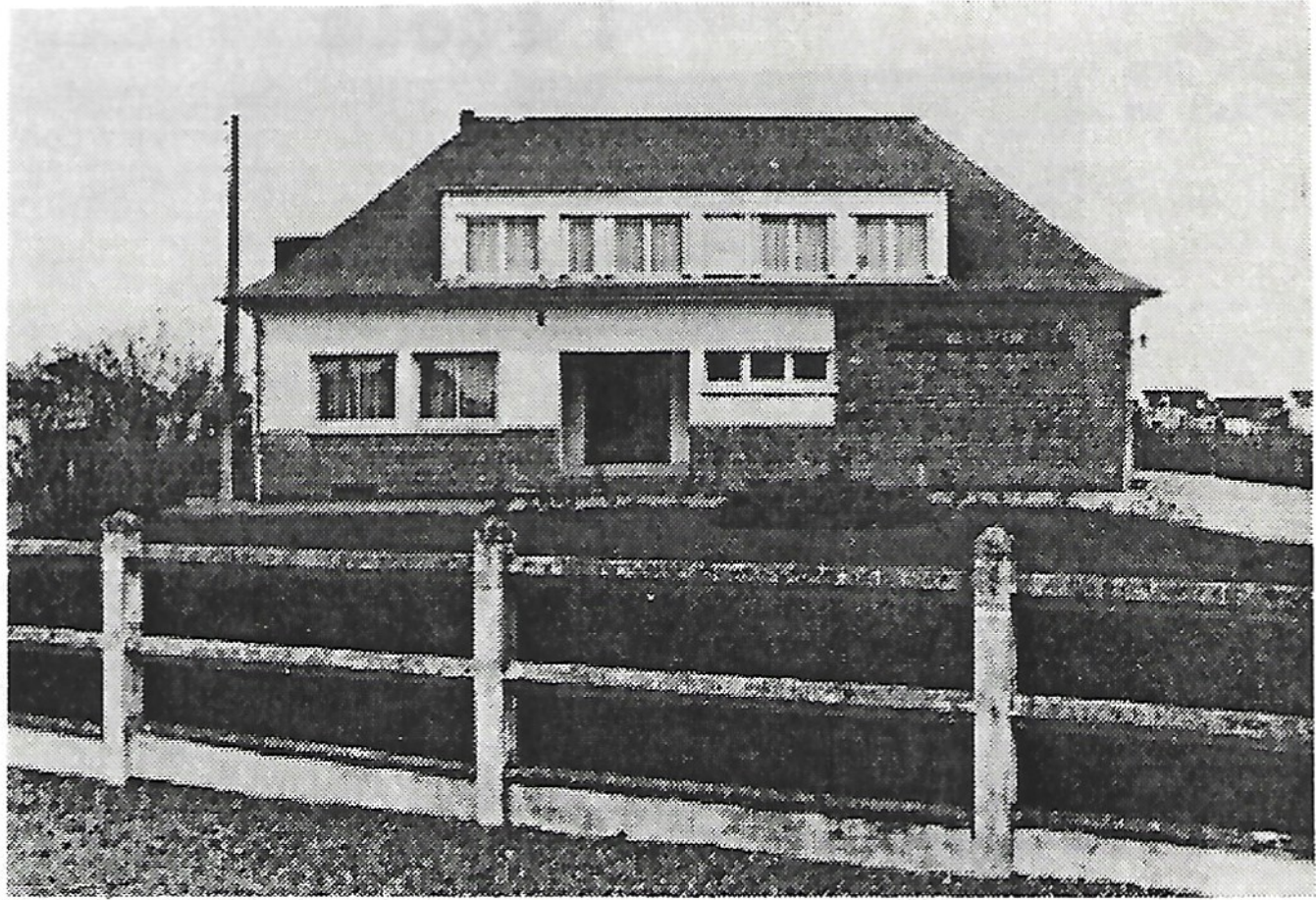
V.

Tous les citoyens actifs de chaque ville, bourg, paroisse ou communauté, pourront concourir à l'élection des membres du corps municipal.

V I.

Les citoyens actifs se réuniront en une seule assemblée dans les communautés où il y a moins de quatre mille habitans; en deux assemblées, dans les communautés de quatre mille à huit mille habitans; en trois assemblées, dans les communautés de huit mille à douze mille habitans, & ainsi de suite.

centre social



Les activités et services offerts par le CENTRE SOCIAL aux 27 communes de sa circonscription ont profité aux habitants de BROUT VERNET comme les années précédentes, en s'efforçant de toujours mieux satisfaire les demandes.

Pour la Commune, 4 personnes de plus de 60 ans ont bénéficié du service de soins à domicile (S.A.D.) représentant 965 journées, évitant ainsi l'hospitalisation et 14 foyers ont eu le service d'une Aide ménagère. Le service de Bibliothèque à Domicile, mis en place en fin de 1988 a permis à 14 personnes âgées ne pouvant se déplacer de s'adonner à la lecture. Enfin, 57 personnes ont assisté au goûter organisé dans la Salle Pierre AUDEMARD d'ALANÇON, le 7 février dernier, et 8 personnes ont participé au voyage qui s'est déroulé dans le Périgord du 28 août au 1er septembre 1989.

Pour les enfants de 5 à 12 ans, un centre aéré a été organisé à Broût-Vernet, pendant le mois de juillet, offrant à 38 enfants dont 7 de Broût-Vernet, des activités variées ainsi qu'un camping d'une semaine en Montagne Bourbonnaise.

Pour la même catégorie d'âge, les activités de musique et dessin ont été mises en place au cours du 2ème trimestre 1989, répondant ainsi à un désir exprimé par les familles qui ont bien voulu répondre à un questionnaire s'enquérant de leur souhait. Ces activités ont repris en octobre.

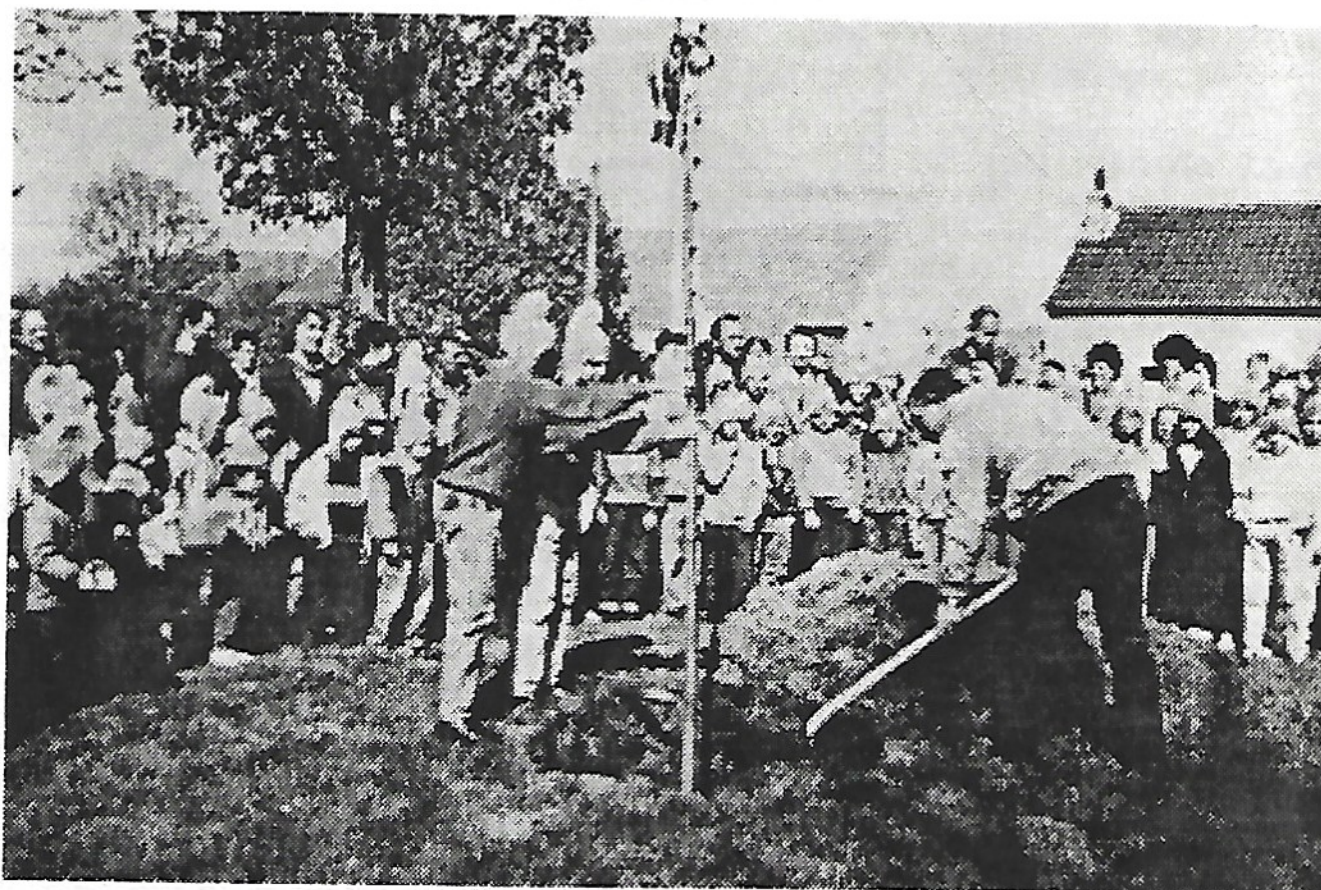
Il est à noter que l'Assistante Sociale est intervenue auprès de 52 foyers, que les Travailleuses Familiales ont apporté leur aide à une famille, et que la Puéricultrice a assuré la surveillance de 8 enfants. Enfin, la Conseillère agricole a effectué des démarches relatives surtout à des problèmes de logement.

L'Assemblée Générale de l'Association du CENTRE SOCIAL s'est tenue le samedi 24 juin 1989, dans la Salle Pierre AUDEMARD d'ALANÇON.

Le rapport d'activités s'est efforcé de regrouper l'exposé des différentes activités de l'année 1988 autour de la double mission des Centres Sociaux : répondre aux besoins de la population et animer le milieu rural. Il est rappelé que toute personne peut assister à l'Assemblée Générale.

A la suite des élections municipales, Mademoiselle JAMES, Conseillère Municipale, représente au Conseil d'Administration, le Maire qui est Membre de Droit.

l'école



Les enfants des écoles à la plantation de l'arbre de la Liberté

MOTS D'ENFANTS RECUEILLIS A L'ECOLE

- Mon papa a fait des études pour devenir arbitre "artificiel".
- Le Père-Noël porte sa "hutte" sur son dos.
- En hiver, la gerboise va entrer en "éruption".
- Le 14 juillet 1789, c'est la prise de la "Pastille".
- La vipère a des "pépites" comme un chat.
- Les cascadeurs sautent sur un "trop-plein".
- Au carrefour, on laisse la "propriété" à droite.
- Le fruit du cognassier est le "cognac".
- Avant son gala, ma soeur avait le "tract".
- Les cow-boys font du "ronéo" sur les taureaux sauvages.
- Les glands poussent sur "l'églantier".
- Les oiseaux migrateurs "migrent" avant l'hiver.
- Avant de voter, pour mettre le bulletin dans l'enveloppe, on va dans "l'entonnoir".
- Un terrain qui ne laisse pas passer l'eau est un terrain K Way.
- Dans les arènes, les spectateurs s'assoient sur les "grades".
- Les instruments de musique avec les longs tuyaux sont les "hordes".
- Les consignes d'un exercice sont souvent écrites en "foie" gras.
- Avant de se transformer en papillon, la chenille est dans "son chrysanthème".

- Ma soeur a une angine dans l'oreille.
- Hélène (3 ans) regarde les flageolets qui sont dans son assiette, "ça, tu sais, faut plus m'en donner parce que ça va me faire mourir et après j'irai à l'hôpital".
- Hier j'étais malade, dit Paul (3 ans 1/2)
- Qu'est-ce que tu avais ?
- J'avais une température
- Combien ?
- 30 secondes !
- Aurélie (4 ans)
- C'est ça pour faire les cheveux du bonhomme ?
- C'est doux !
- Bien sûr c'est lavé avec Mir-Laine !

club des jeunes

Cette année, le Club s'est efforcé de poursuivre son action dynamique, avec de nombreuses activités ; certaines à but lucratif, comme les concours de tarot, pétanque, et belote (prévu pour le 17 décembre 1989) ; mais aussi, pour agrémenter les loisirs des jeunes de la commune : mini-championnats de ping-pong, méchoui, soirée merguez, matinées dansantes.

Au printemps, le club a financé les peintures intérieures de la salle, effectuées par quelques membres du bureau. Cependant, nous aimerions que les jeunes se sentent plus concernés par l'entretien et la maintenance de l'état actuel des locaux.

Nous rappelons que la cotisation annuelle reste de 10 Frs, et permet l'accès à de nombreux avantages concernant les activités du Club. Cette année, le nombre d'adhérents s'est élevé à 46 personnes.

Le Club des Jeunes vous souhaite une bonne année.

Le Bureau :

- | | |
|----------------------|---|
| - Président | : Emmanuel BURLOT |
| - Vice-Président | : Damien POUZON |
| - Trésorier | : Christophe DILON |
| - Trésorier-adjoint | : Florian POUZON |
| - Secrétaire | : Fabien LELAY |
| - Secrétaire-adjoint | : Pierre BURLOT |
| - Membres | : Sébastien DUFOUR, Christophe GIRARD
Sabrina LELAY. |

brout-vernet-sportif



1989, l'année du Bicentenaire de la Révolution, restera aussi pour les footballeurs du B.V.S. une date importante.

Avec une impatience non dissimulée, les joueurs ont pris possession des nouvelles et remarquables installations où ils peuvent pratiquer leur sport favori dans de bien meilleures conditions. Nous nous devons de remercier une nouvelle fois la municipalité pour ces réalisations.

Après avoir oeuvré pendant de longues années à sa tête, le Président VIVIER a décidé de cesser toutes activités officielles au sein du club. Celui qui a tout donné pour les jeunes et le football en particulier, peut se retirer avec l'assurance d'une mission bien remplie. Monsieur BONGRAIN, son successeur, tout en y apportant une touche personnelle, saura, n'en doutons pas, gérer au mieux les intérêts de l'association.

Il peut s'appuyer sur une équipe de dirigeants soudée qui encadre les 7 formations locales.

Les plus petits qui représentent l'avenir du club opèrent dans les équipes débutants, poussins, pupilles, soient 35 enfants qui participent activement à l'école de foot les mercredis.

Une équipe critérium composée de minimes et cadets permet aux plus âgés de participer à un championnat très positif.

Les juniors, seniors, drivés par Jean-Pierre CARTON évoluent tous les dimanches en 3 formations qui, pour l'instant, jouent les premiers rôles dans leurs poules respectives.

En résumé, le B.V.S. demeure une association où il fait bon se retrouver, à qui, grâce à sa crédibilité, on a donné les moyens de s'exprimer, et qui ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres.

dansons - gai

Notre association fonctionne depuis le 12 février 1988 et compte actuellement 22 adhérents et danseurs.

L'an dernier, nous avons eu le plaisir de participer à quatre animations :

- le 29.01.1989 : thé dansant de la Musique de Broût-Vernet
- le 23.04.1989 : repas du Club du 3ème Age de Broût-Vernet
- le 11.06.1989 : fête des Ecoles de Vendat
- le 14.07.1989 : participation au spectacle historique organisé à Saint-Pont.

En 1990, nous nous proposons d'organiser un dîner dansant à Broût-Vernet (repas typique, danses folkloriques et bal populaire sont au programme). La date n'est pas encore fixée.

Composition du bureau pour 1989-90 :

- Présidente : Danielle JAMES
- Trésorière : Danielle NGUYEN
- Secrétaire : Nancy MEUNIER

Les répétitions se font toujours dans la salle du Centre Social, tous les vendredis soirs à 20 h 30. Si vous êtes intéressés par le folklore autour du monde (danses d'Israël et Yougoslaves pour cette année) vous pouvez venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

chasse

A la suite de l'Assemblée Générale du 28 août 1989, de nombreux changements sont intervenus dans la Société de Chasse.

Rémy JAFFUEL a demandé d'être déchargé de ses fonctions de Président ; Pierre VIVIER, Secrétaire, pour des raisons de santé, s'est retiré ; Noël VERNISSE également.

Le nouveau bureau est le suivant :

- Président : Jean-Paul VALEZ
- Vice-Président : Jean COHEN
- Secrétaire : Alain CAILLE
- Secrétaire-adjoint : Olivier DURIF
- Trésorier : Joseph BATISSE
- Trésorier-adjoint : Roger QUILLERET
- Membres du bureau : Bernard FRAGNY, Rémy JAFFUEL, Georges MARTIN.

Michel QUILLERET, pour des raisons d'indisponibilité, à souhaité être remplacé dans ses fonctions de garde. Pascal PONCET assurera la garderie avec Roger ROINOUX.

Ces changements sont l'occasion de souligner les trente ans de présence active de Pierre VIVIER dans la société. Qu'il soit ici remercié de sa fidélité et de son exceptionnel dévouement que tous les chasseurs ont pu apprécier.

sapeurs - pompiers

Un an déjà s'est écoulé depuis le départ en retraite de l'Adjudant REMUSON, et la prise du commandement par le Sergent FLOUEST. Les méthodes ont quelque peu changé au sein de la Compagnie où la cordialité la confiance et le dévouement continuent de nous unir.

L'équipement de notre "Estafette" en "Véhicule Secours Routier" est en bonne voie d'achèvement grâce à la contribution de généreux donateurs dont voici la liste :

- deux projecteurs 500 W et son trépied offerts par l'Hôtel Restaurant "LUCULUS" à Jenzat.
- une tronçonneuse offerte par M. Alain CAILLE, motoculture à Broût-Vernet.
- un plan dur offert par l'équipe de secourisme d'Escurolles.
- un prolongateur électrique de 50 m offert par M. Bernard COHEN, maçon à Broût-Vernet.
- 12 torches électriques offertes par Mme Danielle STELLINI Tabac à Broût-Vernet.
- garnitures de boîtes de premiers secours offertes par M. Henri LEVADOUX, pharmacien à Broût-Vernet.
- 30 kgs de peinture pour notre local offerts par M. Alain SUCHON peintre à Broût-Vernet.
- une moto-pompe vide-cave offerte par M. André STELLINI terrassement à Broût-Vernet.
- à notre disposition, un groupe électrogène prêté par M. Jean Claude DILON, maçon à Broût-Vernet.

La Compagnie vient d'acheter des panneaux "feux clignotants accidents", un pulvérisateur pour destruction d'insectes, et divers équipements pour le local.

La Compagnie voit l'arrivée de jeunes éléments qui assureront la perpétuité du corps de sapeurs-pompiers de cette commune, dont voici l'effectif dans l'ordre de grade ou d'ancienneté :

- Chef de corps : Sergent FLOUEST Georges
- Adjoint : Caporal STELLINI André
- Sapeurs : VETARD René
DILON Jean-Claude
JAFFUEL Louis
QUILLERET Noël
CHASSAING Gérard
LAFFAY André
COHEN Bernard
HEVIN Denis
CHARRET Thierry
MAGNE Yves

Equipement de la compagnie : Fourgon pompe tonne 3200 l. avec sa pompe 60 m³, un dodge servant aux interventions variées, muni d'un treuil et remorquant une pompe de 60 m³, une estafette en cours de transformation.

A ce jour, nous comptons 86 interventions. Ce qui représente 30 interventions supplémentaires par rapport à l'année dernière :

- incendie : 7 ; feux de cheminée : 5 ; accidents sur la voie publique : 4 ; feux de voitures : 4 ; inondations : 6 dont appel en renfort à Vendat ; personnes secourues : 3 ; dégagement d'arbres sur la voie publique : 1 ; neutralisation d'insectes : 54 ; récupération d'animaux : 2 .

Cela justifie notre besoin en équipement.

Nous renouvelons nos sincères remerciements à nos généreux donateurs. Les sapeurs LAFFAY, HEVIN et CHARRET ont passé brillamment leur examen Brevet National de Secourisme.

Nous terminons en remerciant les habitants de Broût-Vernet, de leur soutien et de l'accueil qu'ils nous réservent tous les ans.

La Compagnie vous souhaite ses bons vœux pour l'année 1990.



Les cinq promus de la Sainte-Barbe

MM. Gérard CHASSAING, Noël QUILLERET, René Vétard, Jean-Claude DILON et Louis JAFFUEL (1ère classe) en compagnie du Caporal André STELLINI et du Sergent Georges FLOUEST, Chef de Corps.

tennis - club

Le Tennis Club de Broût-Vernet offre à ses 69 adhérents diverses activités :

- L' équipe masculine, forte de 8 joueurs qui ont disputé 6 rencontres dans le championnat départemental d'été, s'est classée en deuxième position de sa poule.

- L' école de tennis : deux stages de 10 jours organisés en juillet et août ont contribué à la découverte du tennis pour une vingtaine d'enfants, notre président, Michel GOYET, ayant suivi le stage d'éducateur continue l'encadrement de ces jeunes pendant la période scolaire.

- Le tournoi amical : le court a connu cette année une animation toute particulière grâce à un tournoi ouvert à tous. Près de 70 joueurs des Clubs de Bayet, Etroussat, St Pont et Broût-Vernet s'affrontèrent au cours d'échanges acharnés. Les finales furent respectivement remportées par Mme Noëlle ETIENNE de Bayet pour les dames, M. David BARDIN de Bayet pour les messieurs. Chez les jeunes, Isabelle HERBERT, Marie HERBERT, Mathieu HERBERT de St Pont, et Fabrice CAILLE de Broût-Vernet, s'illustrèrent au cours du tournoi. A l'issue des finales Monsieur CHASSAING, Maire de BROUT-VERNET, remit le challenge municipal à Mme ETIENNE vainqueur de la finale.



Monsieur le Maire remet le challenge municipal à Mme ETIENNE en présence de Michel GOYET, Président du Tennis-Club.

Convention entre la commune et le Tennis-Club :

L'orientation du club vers la formation des jeunes, l'organisation de deux équipes, l'obligation faite par le F. F. T. de licencier chaque joueur, entraînant des frais supplémentaires, la Municipalité a bien voulu revoir la convention passée en 1984 et nous a accordé :

une diminution du loyer pour 1989 (3000 au lieu de 8000 Frs)

la suppression du loyer à partir de 1990.

Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil Municipal qui permettent ainsi à notre club d'avoir un essor à la mesure de ses espérances, sans pour autant augmenter les cotisations.

TARIF des COTISATIONS :

- carte annuelle adulte	200 Frs
- carte " jeune - 18 ans	100
- carte " couple	350
- carte " étudiant ou apprenti	150
- carte mensuelle vacances adulte	150
- carte mensuelle vacances jeune	80
- carte horaire	15 (soit 30 Frs le court)

Les cartes d'abonnement et de vacances sont délivrées par M. Alain GRAND, route de Vichy à BROUT-VERNET.

Les cartes horaires sont en vente à l'Hôtel de la Paix.

Nous vous invitons le samedi 3 Mars 1990 à un bal costumé dans la salle P. A. d'Alançon.

Le Tennis Club vous présente ses meilleurs voeux pour 1990 et souhaite vous voir nombreux sur notre court, joueurs ou spectateurs.

Composition du bureau :

Président : Michel GOYET
Vice-Président : Alain GROLIER
Secrétaire : Françoise PIACENTINI
Secrétaire Adjointe Clélia VAQUE
Trésorier : Alain GRAND
Trésorier Adjoint Laurent STELLINI
Membres : Françoise DESTEMBERG, Christophe DILON, Antoine RIMBERT,
Didier de RENZIS

comité des fêtes

En 1990, comme les années précédentes, le Comité des Fêtes sera bien présent.

Il sera l'animateur du Bal de la Reine qui se déroulera le samedi 24 Mars avec un très bon orchestre ; le 14 juillet, seront organisés des jeux, place de la Mairie, de 16 h 30 à 18 h 30, puis à la nuit tombante, feux d'artifice suivi d'un bal.

Les 11, 12 et 13 août, se déroulera la très réputée Exposition des Métiers et de l'Artisanat de plus en plus visitée et appréciée.

Nous voudrions que ce Comité des Fêtes se structure encore davantage ; aussi souhaiterions-nous voir venir aux réunions, des personnes dynamiques qui sachent prendre des responsabilités et qui apportent des idées. Merci par avance à ces bonnes volontés.

Le Président et chacun des membres en place espèrent pour chaque habitant de Broût-Vernet, petits et grands, une bonne fin d'année 1989 et une très heureuse année 1990.

♦♦♦

Location de matériel pour Association ou pour particulier :

- petite table	:	6,00 Frs
- grande table	:	20,00 Frs
- chaise	:	2,00 Frs
- verre/coupe	:	0,20 Frs
- couvert complet	:	5,00 Frs
- forfait tables + chaises	:	1 000,00 Frs
- forfait couverts	:	500,00 Frs

vivre ici

L'Association "VIVRE ICI" est apparue dans le paysage de Broût-Vernet au mois de juin 1989.

Son but est principalement de concourir à l'animation du village. Concrètement, chaque mois, elle programme une séance de cinéma.

Ainsi, en six séances ("Plus belle que toi", "L'Ours", "Rain Man", "Les Dieux sont tombés sur la tête", "Astérix", "Abyss", il a été dénombré 634 entrées.

Ce seul chiffre semble indiquer que la venue du cinéma à Broût-Vernet satisfait une attente.

Précisons que les séances de cinéma ne coûtent rien à l'Association "VIVRE ICI" et ne lui rapportent rien : le droit d'entrée sert uniquement à honorer le projectionniste.

Pour les mois à venir, l'Association a prévu :

- décembre 1989, la FETE DES ENFANTS,
- en 1990, une après-midi de jeux (scrabble, échecs)

La composition de notre bureau est la suivante :

- Président : Didier de RENZIS
- Vice-Président : Jean REBOISSON
- Secrétaire : Pierrette MAUGUY
- Secrétaire-adjoint: Véronique DEVOUCOUX du BUYSSON
- Trésorier : Roger BOS
- Trésorier-adjoint : Yvan COMBAL

Avec d'autres personnes qui nous apportent ponctuellement leur concours, nous constituons un petit noyau qui peut toujours s'étoffer. L'adhésion à "VIVRE ICI" est gratuite : il suffit à celles et ceux qui veulent nous rejoindre, de contacter l'un ou l'autre des membres du bureau. D'avance, nous les remercions.

bibliothèque

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte :

- le jeudi de 10 h 00 à 11 h 00
- le samedi de 13 h 30 à 15 h 00

Elle met à votre disposition, gratuitement et pour une durée de 3 semaines, un choix important de romans, bandes dessinées et documentaires pour enfants et adultes.

amicale laïque

L'Assemblée Générale de notre association n'ayant lieu que début décembre, nous ne pouvons, au moment où nous écrivons ces lignes, vous dire avec exactitude quelles seront nos activités pour 1990, mais nous pensons bien conserver celles que nous proposons habituellement : rallye, repas des Amicalistes, voyages, concours de belote et de pétanque.

Nous avons pensé organiser des projections où les anciens pourront se reconnaître et où les jeunes pourront voir les activités de notre association au travers de films datant de 10, 20 et même 30 ans.

Les bénéfices réalisés aux concours de belote et de pétanque nous ont permis de subventionner l'Arbre de Noël de l'Ecole, les classes de neige et de mer, de participer à l'achat fait par la Municipalité d'ordinateurs plus compétitifs, mais aussi d'équiper la cantine d'un lave-mains, accessoire indispensable pour une meilleure hygiène.

Comme chaque année, nous vous communiquons la liste des personnes qui consacrent un peu de leur temps à notre association et que vous pouvez contacter si vous désirez nous aider à faire vivre l'idéal laïc dans notre commune.

Président d'honneur	: M. BONNET Alfred
Président	: M. CHARRET Jacques
Vice-Président	: M. BEAUJON Lucien
Trésorier	: M. BOURDON Serge
Trésorière-adjointe	: Mme GIRARD Monique
Secrétaire	: Mme PRIEUR Madeleine
Secrétaires-adjointes	: Mmes DILON Arlette et GAUDON Marie Claude

club informatique

Depuis novembre, le Club d'Informatique dispose d'ordinateurs compatibles, deux TO 16, et d'une imprimante, dont la Mairie a fait l'acquisition aidée d'une subvention du Conseil Général, et d'une participation de l'Amicale Laïque et du Club. Que chacun soit remercié de sa participation.

Cette acquisition porte à quatre le nombre d'ordinateurs mis à notre disposition par la Mairie.

Les membres actuels sont ravis des nouvelles possibilités qui leurs sont offertes.

Le Club fonctionne :

- le lundi de 18 h à 20 h.
- le vendredi de 18 h à 20 h.

dans la 5ème classe de l'école.

Le cotisation est de 70 Frs pour l'année scolaire 1989/90.

L'amicale



"L'Amicale" de Broût-Vernet

L'activité pour 1989 a été bonne en début d'année : organisation d'un thé dansant qui a donné satisfaction à tous. Le résultat de ce spectacle a permis d'acheter des costumes à tous nos musiciens.

La formation de deux jeunes musiciens qui vont prendre des cours de tambour chez un professeur de Gannat, donne entière satisfaction, puisqu'ils participent à tous les défilés, sans l'aide de plus anciens ; l'un d'entre eux a eu des problèmes de santé, mais nous lui souhaitons qu'il puisse reprendre le tambour le plus rapidement possible.

Une modification du bureau a eu lieu au mois d'octobre. Notre ancien président, Monsieur Hubert CHASSAING, ayant pris les fonctions de Maire de la Commune, a été remplacé par Monsieur Louis CHAMBON.

Le Bureau est composé de :

- | | |
|----------------------|--------------------|
| - Président | : Louis CHAMBON |
| - Vice-Président | : François GILBERT |
| - Secrétaire | : Elie COURTINAT |
| - Secrétaire-adjoint | : René VETARD |
| - Trésorier | : Robert FARINA |
| - Trésorier-adjoint | : Bernard COHEN |

En plus des jeunes, nous avons recruté quelques bons éléments de communes voisines.

Nous prévoyons la formation de jeunes musiciens dans la Commune, un des anciens devrait donner gratuitement des cours d'instruments dès le début de l'année 1990.

Nous envisageons pour l'année 1990 : au mois de mars, un spectacle à la place de notre thé dansant ; dans le courant de l'été nous organiserons un concert.

Nous sommes donc optimistes pour l'avenir de notre Société.

souvenir français

Au cours de cette année, notre Comité a fait preuve de son activité habituelle au service de la mémoire des morts pour la France et s'est trouvé présent à toutes les cérémonies, officielles ou privées en leur honneur.

Il a, comme à l'accoutumée, collecté ses fonds au cours de la quête nationale du 1er novembre, et remercie vivement la population pour sa générosité qui la place aux tous premiers rangs du département.

Au cours de cette année, le Docteur DESTEMBERG, vice-président de notre comité, a été nommé Délégué Général du Souvenir Français pour le département de l'Allier ; nous nous en trouvons très honorés et lui adressons nos vives félicitations.

En fin d'année, le renouvellement du bureau est prévu au cours d'une assemblée générale. il en sera rendu compte dans le prochain bulletin.

acpg

Notre association a eu la peine de connaître 2 nouveaux décès au cours de cette année : Marcel DENEFFLE et Henri MOUNIN, doyen du bureau. Par ailleurs, la moyenne d'âge devenant pénible à supporter, plusieurs malades n'ont pu participer à toutes nos manifestations officielles ou de camaraderie et nous le déplorons.

Néanmoins, toutes les activités ont été maintenues : participation aux rassemblements du 8 mai et du 11 novembre dans la Commune, avec tous les Anciens Combattants ; participation au rassemblement départemental de Vichy et au rassemblement cantonal d'Escurolles avec les C.A.T.M. Enfin, repas amicaux du 8 mai et du 11 novembre encore bien suivis, ce dernier avec la participation de tous les anciens combattants ou veuves.

Une nouvelle solution doit intervenir prochainement pour soulager Monsieur BONNET de la charge de la Mutuelle chirurgicale, dont il s'est acquitté jusqu'à ce jour avec beaucoup de dévouement et de compétence.

Le Bureau est celui de 1988, moins Henri MOUNIN qui n'a pas été remplacé.

catm

En amicale collaboration avec ses aînés A.C.P.G., et le Souvenir Français, la section C.A.T.M. de Broût-Vernet est toujours en bonne santé. Pierre BRUN a reçu le Mérite Fédéral lors du congrès du 2 juillet 1989 à Vichy, et le 11 novembre dernier, 8 C.A.T.M. ont reçu le diplôme du combattant de la main de notre président A.C.P.G. Monsieur VACHON : ce sont Messieurs ARNAL René, secrétaire, BRUN Pierre, trésorier, BRUN Georges, BRICNET Henri, CANARD Jean, JOUAT Robert, porte-drapeau, VEIGNANT Gérard et PONCET Armand, président de la section de Broût-Vernet, délégué cantonal et vice-président du bureau cantonal.

repas des anciens

Le 19 novembre 1989, salle P. A. d'Alançon, la municipalité réunissait les personnes de plus de 70 ans pour le traditionnel repas des anciens.

Notre cordon bleu, Madame DUCHENET, avait préparé le délicieux menu aidée pour le service par Mesdames RODRIGUEZ, CAILLE, BAUDET, PIACENTINI, COLLINET, les conjoints des conseillers municipaux, etc...

L'après-midi se terminait agréablement avec le quatuor musette Louis STELLINI, Louis CHAMBON, François GILBERT et la voix de Michel ANDRIEU.



Les anciens prêts à passer à l'action



club des aînés

L'Assemblée Générale du 7 décembre s'est déroulée dans une bonne ambiance, avec une nombreuse assistance. Deux administrateurs étaient sortants : Madame JAMES et Monsieur ROINOUX.

Le conseil d'administration subit donc quelques modifications. Voici sa composition :

- Président d'Honneur : Henri ROUSSAT
- Président : Louis STELLINI
- Vice-Présidents : Henri VACHON et Maxime ROINOUX
- Secrétaire : Micheline CHENAUD
- Secrétaire-adjointe : Marguerite BURLOT
- Trésorier : Bernard MATHE
- Trésorière-adjointe : Marie DAVID
- Membre : Marcel GILBERT

Les activités du club au cours de l'année ont été les suivantes :

- 20 décembre 1988 : Buche de Noël
- 5 janvier 1989 : Galette des Rois
- 16 février 1989 : Soirée Beignets
- 22 mars 1989 : Assemblée Générale de la Fédération
- 23 avril : Repas du Club
- du 27 mai au 2 juin : Voyage en Italie
- 28 juin 1989 : Voyage d'une journée, volerie du Forez
- 25 juillet 1989 : Folklore à Gannat
- 9 novembre 1989 : projection de diapositives par M. VACHON

Les retraités et pré-retraités qui voudraient se joindre à nous seront les bienvenus ; le meilleur accueil leur est assuré.



calendrier des fêtes

- JANVIER
- 04 Galette des Rois du Club des Aînés
 - 06 Galette des Rois du B.V.S.
 - 13 Galette des Rois du B.V.S.
 - 20 Concours de belote du Comité Paroissial
 - 23 Goûter du Centre Social
- FEVRIER
- 24 Soirée spectacle de la Société de Musique
- MARS
- 03 Bal costumé du Tennis-Club
 - 11 Concours de belote du B.V.S.
 - 17 Dîner dansant de Dansons Gai
 - 24 Bal de la Reine
- AVRIL
- 21 Voyage d'une journée de l'Amicale Laïque
 - 22 Repas du Club des Aînés
- MAI
- 01 Concours de boule de la Boule Amicale
 - 19 Bal des C.A.T.M. de Monteignet
- JUIN
- 03 Rallye de l'Amicale Laïque
 - 23 Voyage des C.A.T.M.
 - 30 Repas de l'Amicale Laïque
- JUILLET
- 14 Fête Nationale
 - 28/29 Ball Trap des Sapeurs Pompiers
- AOÛT
- 05 Kermesse du Comité Inter Paroissial
 - 11/12 Exposition artisanale
 - 22 au 26 Voyage au Tyrol de l'Amicale Laïque
- SEPTEMBRE
- 02 Méchoui des chasseurs
 - 08 Finale du tournoi de tennis
- OCTOBRE
- 06 Bal des Sapeurs Pompiers
 - 20 Bal des C.A.T.M.
- NOVEMBRE
- 04 Fête Patronale
 - 18 Repas des Anciens
 - 24 Concours de belote de l'Amicale Laïque
- DECEMBRE
- 02 Sainte-Barbe
 - 09 Loto de la Société de Chasse
 - 20 Bûche de Noël du Club des Aînés
 - 31 Bal du B.V.S.

etat-civil

NAISSANCES :

18 janvier 1989 : Aurélie GLOMET
17 avril 1989 : Benjamin François Paul DEVOUCOUX du BUYSSON
24 mai 1989 : Jonathan LUGLI
24 mai 1989 : Alexandre LUGLI
14 juillet 1989 : Mathieu QUILLIEN
12 septembre 1989 : Gaël Dimitri CHARIOT
24 octobre 1989 : William CARTON

MARIAGES :

02 septembre 1989 : André Claude Christian LIOT
et Laurence ROUMIER
23 septembre 1989 : Patrick CHARIOT et Evelyne Annick LERICHE

DECES :

09 janvier 1989 : Marie Louise EMERY à Broût-Vernet
10 janvier 1989 : Marcel PELLETIER à Vichy
26 avril 1989 : Augustin Jean Marie DENEFFLE à Vichy
08 mai 1989 : Marie Thérèse DUCLOUTRIER Veuve CHAMBON
à Broût-Vernet
24 mai 1989 : Paul François Henri MOUNIN à Clermont-Ferrand
25 mai 1989 : Jean Louis GAYARD à Broût-Vernet
05 juin 1989 : Marie Noëlle GAYARD Veuve MARTIN à Riom
06 juin 1989 : Sylvain MAHIEU à Vichy
06 juillet 1989 : Marie DUBESSAY Veuve BEAUJON à Broût-Vernet
08 juillet 1989 : Jacques Jean Pierre GUEYDAN à Clermont-Ferrand
09 juillet 1989 : Marie DEVERNOIS épouse BOURDIER à Vichy
30 juillet 1989 : Louise Emilie GONSETH Veuve DUBREUIL
à Clermont-Ferrand
18 août 1989 : Maria Jeanne ROGERIE Veuve GODEFROY
à Broût-Vernet
03 septembre 1989 : Pascal BEAUJON à Broût-Vernet
21 octobre 1989 : Philippe MEYNIAL à Strasbourg
04 décembre 1989 : Henri JOLLY à Vichy
16 décembre 1989 : Michel DILON à Vichy

